

# Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor(en): **M.U.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **5 (1917)**

Heft 62

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-252753>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

### Nouvelles des Groupes.

GENÈVE. — La Commission du Grand Conseil, chargée d'étudier le projet de M. Guillermin conférant le vote municipal aux femmes, ayant très courtoisement accepté d'entendre une délégation du Comité d'action, cette entrevue a eu lieu le 16 novembre. M<sup>lles</sup> Gourd et Ch. Champury et M. de Morsier ont successivement exposé le point de vue des suffragistes genevois: appui au projet Guillermin, en tant qu'il introduit le principe du suffrage; limitation *pour le moment* de leurs désirs à l'obtention du suffrage municipal, qui, d'une part, a plus de chances de rallier des hésitants et des timorés que les droits politiques complets, et, d'autre part, permettra aux femmes de faire progressivement leur éducation en matière civique; modification en ce qui concerne la majorité politique des femmes, qui doit être fixée au même âge que pour les hommes, et inscription d'office sur les tableaux électoraux. M. de Morsier a spécialement appuyé, en réponse à une objection présentée au Grand Conseil, sur la nécessité de régler la question du suffrage des femmes par un article constitutionnel nouveau, et non pas par une interprétation de certains articles de la Constitution, qui semblerait le contenir déjà implicitement. Malheureusement, des membres de la Commission étaient absents, d'une part les adversaires du suffrage, d'autre part ceux qui trouvent le projet Guillermin trop timide, et de ce fait, aucune discussion n'a pu s'engager, ni sur le fond de la question, ni sur le meilleur moyen de réaliser le droit de vote des femmes. — Pour activer la cueillette des signatures à notre pétition, la Commission de propagande du Comité d'action a organisé plusieurs séances destinées spécialement aux femmes: le 18 novembre, M<sup>lle</sup> Gourd a parlé dans le quartier populaire des Pâquis; le 29 novembre, M. Privat s'est adressé au corps enseignant primaire féminin, et le 9 décembre, M<sup>lle</sup> Gourd a porté la question du suffrage dans le village de Vandœuvres. D'autres séances sont encore prévues à Chêne, Chancy, dans les quartiers de la ville haute, etc. Un appel pressant est adressé aux membres pour qu'ils travaillent activement à faire remplir les listes de pétition. La Commission des finances a déjà reçu une jolie somme en dons, mais, hélas! toute campagne suffragiste coûte cher, et c'est au moment où les débats s'engageront au Grand Conseil — et qui sait? devant les électeurs! — qu'il sera indispensable de ne pas être arrêté à chaque instant par des questions d'économie! — Au thé suffragiste de décembre, un auditoire charmé a eu le plaisir d'entendre M<sup>lle</sup> Graf, présidente de l'Association bernoise, exposer avec humour et pittoresque les péripéties de la campagne suffragiste dans le canton de Berne, et les expériences faites à cet égard, qui sont d'un enseignement très précieux pour les autres cantons, où se pose successivement la même question. A celui de janvier, M<sup>lle</sup> Gourd parlera des progrès du féminisme à travers le monde entier depuis une année. — Le calendrier suffragiste pour 1918 est sorti de presse et a retrouvé son succès habituel. — L'enquête sur l'égalité des salaires est menée avec entrain par une Commission spéciale, qui a déjà pu faire des constatations intéressantes à cet égard dans plusieurs domaines.

E. Gd.

VAUD. — Une foule plus nombreuse encore que la première fois accourait dimanche 11 novembre, à la cathédrale, pour entendre le deuxième sermon féministe de M. le pasteur Paul Vallotton: *Les devoirs de la femme et les temps nouveaux*. M. le pasteur Vallotton place la femme dans son milieu naturel, la famille; il rappelle ses nombreux devoirs comme épouse, mère, sœur, etc. « Elle est l'éducatrice, l'éveilleuse, la redresseuse d'âmes, l'instigatrice. » Qu'elle devienne donc consciente de sa tâche, qu'elle soit forte, personnelle; qu'elle reçoive une éducation nationale et des droits civiques. Quelle imprudence d'avoir mis de côté, depuis des siècles, la moitié du genre humain; quelle rupture d'équilibre... l'humanité la paie en ce moment. — Le 16 novembre, au Foyer féminin, causerie de M<sup>me</sup> Dr Annie Leuch-Reineck, sur *Le projet de Code pénal fédéral et la femme*. Si M<sup>me</sup> Leuch a accepté l'invitation de l'Association de Lausanne, c'est surtout, dit-elle, pour travailler à l'union fraternelle et nous apporter les salutations cordiales de nos sœurs de Berne. — Entre temps avait eu lieu le dépôt au Grand Conseil de la motion socialiste concer-

nant le suffrage féminin. Notre Comité prit très rapidement la décision de l'appuyer par une pétition, que nous demanderions de signer à diverses Sociétés féminines et mixtes du canton. En cinq jours, nous obtînmes l'adhésion de 27 Associations. Notre pétition invoquant les grands noms de Ch. Secrétan, de Marc Dufour et de Louis Bridel, déclare appuyer la motion Suter pour trois motifs: la justice démocratique, le droit pour la femme de collaborer à la solution de questions qui l'intéressent directement, et la nécessité de faire appel à son concours pour le bien de la patrie. A. P.

NEUCHÂTEL. — Deux représentantes de chacune des cinq sections du Suffrage du canton se sont réunies dimanche 25 novembre, aux Hauts Geneveys, afin de se concerter sur la campagne de propagande à entreprendre cet hiver dans le canton. De nombreuses questions ont été examinées, et une grande activité est à prévoir. Mais tous ces projets doivent être soumis aux sections avant d'être réalisés. E. P.

BERNE. — Notre Commission des Cours d'instruction civique a commencé son travail dans notre ville sous la présidence de M<sup>me</sup> J. Merz. Elle projette une série de conférences publiques sur des questions sociales et économiques. — De plus, nous avons organisé, avec le concours de M. Graf, un cours pratique, dans lequel les élèves traiteront elles-mêmes dans un rapport préparé à l'avance, un sujet donné que les auditrices s'exerceront ensuite à discuter. La première de ces séances a eu lieu le 20 novembre avec un plein succès. A. L.

BALE. — Notre première assemblée de l'hiver a eu lieu le 2 octobre, et nous nous y sommes surtout occupées de notre activité et de notre propagande cantonale, tandis que les sujets à traiter dans nos autres Assemblées nous sont fournis par le Comité Central suisse; *Code pénal, Initiative pour la revision de la Constitution fédérale*. Nous aimerions amener nos membres à prendre davantage la parole dans ces assemblées. — A celle du 2 octobre, notre Comité a présenté un rapport sur ses efforts pour faire entrer des femmes dans les Commissions officielles, efforts restés sans résultat pour des motifs d'ordre législatif. En revanche, et depuis lors, trois femmes ont été appelées à siéger avec voix délibérative dans la Commission nouvellement fondée de Secours pendant la guerre, et la Commission des conférences populaires de la Société d'Utilité publique a fait, pour la première fois cette année, appel à une femme: M<sup>lle</sup> G. Gerhard parlera du *Féminisme à l'époque de la Révolution française*. — Sur le désir manifesté par la Société des Ouvrières, nous avons organisé en commun avec elles, le 10 novembre, une Assemblée de propagande. Les deux orateurs, M<sup>lle</sup> Graf, de Berne, pour notre Société, et M. Welti, député socialiste, ont exposé quelles étaient les revendications féministes, et ont développé chacun le programme des Sociétés qu'ils représentaient. Bien que ceux-ci coïncident sur certains points, ils sont cependant différents dans leur conception des raisons d'être et du but du féminisme. Alors que nous nous appuyons surtout sur des motifs d'ordre légal, social, et moral, les socialistes bâlois insistent sur un déterminisme d'ordre économique; alors que nous pensons que nous atteindrons notre but par une longue et calme évolution, eux ne le voient qu'au travers d'une révolution de l'ordre social actuel. Il ne semble donc pas que les femmes socialistes se placent comme nous à un point de vue purement féministe, et nous le regrettons pour notre action commune, même si, comme il en est fortement question, le parti socialiste annexe, lors de son prochain Congrès, tous les groupements de femmes ouvrières. C'est pourquoi nous tenons à dire ici que les motifs qui poussent les femmes de la bourgeoisie, qui souvent n'y tiennent pas pour elles-mêmes, à réclamer le suffrage sont des sentiments de solidarité pour leurs sœurs malheureuses. — A notre seconde Assemblée, qui a eu lieu le 26 novembre, M<sup>lle</sup> Gerhard, présidente, a annoncé l'obtention pour les femmes du droit de suffrage complet en matière ecclésiastique. Au Synode, que nous élirons ainsi, reviendra plus tard la tâche de modifier la Constitution de l'Eglise pour y introduire le principe de l'éligibilité des femmes. — M<sup>lle</sup> Schaffner a rendu ensuite compte de l'Assemblée d'Aarau, où elle fut la déléguée de notre Association, et a émis le vœu que l'année prochaine, quand les femmes suisses de l'Alliance seront nos hôtes, une part plus large soit faite aux occasions de rencontres et de conversations personnelles: vœu appuyé par toutes celles qui savent par expérience combien ces relations sont fécondes pour le développement d'une cause. — On a ensuite entendu M<sup>lle</sup> Zellweger qui a décrit les nouveaux « Offices centraux féminins » de Zurich, de Bâle et de Genève. Tandis que ce dernier se consacre sur-

tout à la documentation méthodique et à sa bibliothèque, celui de Zurich remplit des tâches sociales et économiques, qui, à Bâle, relèvent plutôt de sociétés déjà organisées; c'est pourquoi il faut que nous cherchions notre voie propre dans ce domaine. Toutefois, d'après l'exemple de Zurich, un cours pour la confection de jouets à bon marché, suivi d'une exposition, a été projeté, pour lequel on recueille déjà des matériaux. — Enfin, notre présidente et notre secrétaire ont pris l'initiative de soirées de discussions pour jeunes filles, qui jusqu'à présent ont rassemblé un nombreux public. C. D.

**OLTEN.** — Le 28 novembre, M<sup>lle</sup> Dora Martig, institutrice secondaire à Berne, a fait, sous les auspices de l'Union für Frauenbestrebungen, de la Société pour le Relèvement moral, et de la Ligue des Femmes abstinences, une causerie qui a réuni environ 200 auditrices. M<sup>lle</sup> Martig a démontré avec beaucoup de force persuasive les tâches qui attendent les femmes, lorsque celles-ci auront atteint leur premier but: l'obtention du suffrage féminin. On ne pourra, en effet, lutter contre la prostitution et contre l'alcoolisme qu'au moyen d'une meilleure législation. Espérons que cette lumière se fera dans beaucoup d'esprits! — Le parti jeune-radical a également mis à son programme une conférence sur le suffrage des femmes. M. U.

### A travers les Sociétés féminines

**Genève.** — *Union des Femmes.* — L'Union a eu le privilège de recevoir ce mois une femme dont l'activité en France est féconde et bienfaisante: M<sup>me</sup> J. Cruppi, bien connue d'ailleurs de nos lecteurs, est venue nous entretenir de son travail pour créer aux veuves de guerre, aux femmes obligées de gagner leur vie et nullement préparées pour cette nécessité, un gagne pain suffisant pour elles et leurs enfants, en leur ouvrant de nouveaux métiers et en leur procurant un solide et rapide apprentissage professionnel. Cette conférence, qui n'avait pu avoir lieu à la date primitivement indiquée, à la suite de la fermeture de la frontière française, a réuni, le 30 novembre, dans la salle de l'Athénée, un nombreux public profondément captivé par l'exposant si attachant et élevé de M<sup>me</sup> Cruppi, et le Comité de l'Union a été heureux de pouvoir, en versant à cette dernière le bénéfice de la conférence, assurer l'entretien de deux élèves de l'atelier de bobinage électrique, pendant tout le temps de leur apprentissage. La veille, une réunion intime par invitation avait eu lieu à l'Union, dans laquelle M<sup>me</sup> Cruppi avait parlé de façon exquise de ses voyages en pays scandinaves et slaves. — Ces détails font paraître bien modeste et un peu traditionnelle l'activité de l'Union dans le domaine du travail féminin! et cependant, l'Ouvroir ne peut, dans les circonstances actuelles, entreprendre que des travaux de couture et de tricotage à domicile (commandes de la Croix-Rouge, d'une fabrique de bourrelets pour fenêtres, etc.), qui viennent en aide à près d'une soixantaine de femmes actuellement. Il y a, d'ailleurs, quelque intérêt à s'efforcer de faire cheminer dans les meilleures conditions sociales et hygiéniques une de ces entreprises de travail à domicile, cause souvent des pires abus. La Commission auxiliaire de l'Ouvroir, en payant des leçons, en donnant du travail dans diverses œuvres sociales, etc., vient, elle aussi, en aide à bien des misères cachées et poignantes. — Le Secrétariat voit son activité croître de façon réjouissante: nombreuses sont les demandes de renseignements qu'il reçoit aussi bien de la Suisse romande ou allemande, que de Genève; et le fait qu'il fonctionne comme bureau de renseignements de la Commission des Assurances (et très prochainement probablement de l'Association de ménagères), accroît son champ de travail. Cette dernière Commission a organisé, ce mois, plusieurs conférences (Satory, Genthod, Union chrétienne de jeunes filles, etc.), et a obtenu de plusieurs grands journaux des articles très importants au point de vue de la propagande de cette idée. — Au thé de membres du 6 décembre, M<sup>lle</sup> Gourd a évoqué la personnalité de plusieurs femmes qui ont, les premières, fait action de féministe à Genève, dans le sens le plus large de ce mot: M<sup>me</sup> Vaucher-Guédin, créatrice vers 1820 d'une école dentellière et apôtre chez nous du relèvement de la situation de la femme par le travail; M<sup>me</sup> Marie Gœgg, fondatrice des premières Associations féministes, dont le programme est identique avec le nôtre, et qui obtint plusieurs réformes capitales pour les femmes de 1870; M<sup>me</sup> Gillet, première présidente de l'Union, et si intimement persuadée de la mission de solidarité féminine que devait remplir celle-ci. Au thé de janvier, on entendra M<sup>me</sup> Ad. Hoffmann parler de *la femme et du projet de Code pénal*. — Mentionnons encore la réunion traditionnelle d'Esca-

lade que l'on prépare, à l'heure où nous écrivons ces lignes, pour le 13 décembre, en deux séries, l'une l'après-midi à 3 h. 1/2, l'autre, le soir à 8 h. 1/4, pour donner satisfaction à toutes les demandes, l'examen approfondi auquel se livre le Comité, à la demande de l'Alliance, de l'éducation civique et nationale de la femme. E. G.

**Lausanne.** — *Union des Femmes.* — Notre assemblée générale semestrielle a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre, non pas à l'Hôtel de Ville, comme d'habitude, mais à notre local, St-Pierre, 13. Ceci afin d'éviter des frais; le résultat en a été une plus grande cordialité entre les assistantes, qui se sentaient chez elles. — Il va de soi que le rapport présidentiel de M<sup>me</sup> Schnetzler a fait allusion au grand événement qui nous passionne dans ce moment: la motion Suter au Grand Conseil. L'Union des Femmes ne pouvait rester étrangère à la pétition de l'Association du Suffrage féminin soutenant cette motion, — car « noblesse oblige », — et elle en a été l'un des 27 co-signataires. — Notre local continue, à notre très grande satisfaction, à servir de rendez-vous à différentes associations, heureuses d'y organiser séances ou expositions. — Nous avons secondé le Comité de la Semaine Suisse, et plusieurs de nos membres, à Lausanne et dans le canton, ont grandement contribué à la réussite de cette entreprise patriotique. — Le Département politique fédéral nous a demandé un membre pour faire partie d'un comité devant s'occuper d'enfants pauvres que l'on désire faire séjourner quelque temps dans des milieux plus confortables et plus hygiéniques que le leur. M<sup>me</sup> Dr Cornaz a été désignée pour ces fonctions. — M<sup>lle</sup> Dumusc a été nommée par le Conseil d'Etat inspectrice générale des femmes chargées de surveiller les enfants placés et les familles qui hébergent ceux-ci. Nous félicitons M<sup>lle</sup> Dumusc du poste de confiance auquel elle est appelée, et qui lui donnera l'occasion de déployer une belle activité. — Le rapport de l'atelier dirigé par M<sup>me</sup> Monneron fait appel à notre générosité en faveur des sanatoriums romands, où sont soignés 200 soldats suisses. — Le Bureau d'adresses a vu diminuer les demandes de travail, grâce au nombre élevé de femmes employées aux munitions. Mais beaucoup d'institutrices, de gouvernantes, sont à l'affût de gagnepain, difficile à leur procurer. Notre Bureau vient d'accepter une collaboration offerte par un Bureau de Bâle, moyennant échange de services. — M<sup>me</sup> Favre-Vuagniaux nous dit les tristesses et les joies éprouvées au cours du labeur si sérieux du Bureau de conseils juridiques qu'elle préside avec tant de compétence, de cœur et de dévouement. Ce rouage si utile de notre Union vient d'éprouver une perte sensible par la mort de M. Bourgeois, avocat, qui, si généreusement, lui avait prêté, ces dernières années, ses conseils et son expérience. M. Rey-Roux veut bien, à son tour, accorder son précieux concours à ce Bureau, qui rend bien des services: au cours de ces six derniers mois, il y a été donné 177 consultations juridiques, ce qui représente environ 130 cas. — Enfin, M<sup>lle</sup> Serment fait revivre les journées de l'Alliance, à Aarau, en en donnant un compte-rendu plein de relief, bien propre à éveiller la sympathie et l'intérêt de celles, moins au courant qu'elles-mêmes, de tout ce qui touche à l'Alliance. L. D.

**Vevey.** — *Union des Femmes.* — L'été n'a pas complètement arrêté notre activité, car nous avons dû entreprendre différents travaux dans l'ordre économique. Par le séchage des fruits et des légumes au moyen de l'électricité, nous avons pu être utiles à notre contrée. Puis, en septembre, nous avons donné une démonstration pratique des moyens de conserver les fruits, avec recettes économiques, culinaires et autres. — Mais, avec l'automne, nous avons repris avec plus de vie d'autres sujets d'étude. M<sup>me</sup> Lüthy ayant fait un travail sur *l'instruction civique de la femme*, il a circulé dans le public, et nous avons eu, le 26 novembre, une séance publique de discussion, séance fort nombreuse, intéressante, animée, mais qui n'a pas amené de résultats pratiques. *La psychologie de l'enfant* sera le sujet étudié en décembre. Une étude approfondie des vocations féminines est aussi à l'ordre du jour cet hiver. — Notre Union a été appelée à s'occuper du Bien du soldat; elle va collaborer aux paquets de Noël de nos soldats tuberculeux, et, dans une vente de deux jours, écoulera leur travail, réveillant ainsi dans leur propre pays l'intérêt pour ces victimes indirectes de la guerre. A. R.

**Neuchâtel.** — *Union Féministe.* — L'Union Féministe s'est réunie, le 26 novembre, en assemblée générale extraordinaire; elle a entendu le rapport très complet et très captivant de M<sup>lle</sup> Waldvogel sur l'Assemblée de l'Alliance, à Aarau. — Les récents progrès du suffrage féminin au Grand Conseil ont été commentés, et M<sup>lle</sup> Rigaud, prési-